

# Certificat

## Mortiers et produits connexes Colle à carrelage - Mortier Colle

### PRB COL PLUS (gris et blanc)

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

**La société** PRB  
ZI de la Gare FR - 85150 LA MOTHE ACHARD  
**Usine** FR - 85150 LA MOTHE ACHARD

le droit d'usage de la marque Mortiers et produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus. Les exigences générales de la marque QB se substituent aux exigences générales de la marque Certifié CSTB Certified à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015. En outre, jusqu'à la fin de période transitoire arrêtée suivant les modalités définies dans les exigences générales de la marque QB, le droit d'usage de la marque Certifié CSTB Certified est maintenu.



49 MC 395

Décision de reconduction n° 2637-49 MC 395 du 22 mai 2017

Cette décision annule et remplace la décision n° 2183-49 MC 395 du 19 février 2015

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

## CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme NF EN 12004 :

A ce Certificat QB est attachée la classification suivante :

**C2 - E**

Autres caractéristiques :

- > Adhérence sur anciens revêtements sans primaire en sols et en murs intérieurs : **Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé**
- > Adhérence sur anciens revêtements sans primaire en sols intérieurs : **Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles**

Ce certificat comporte 1 page et 1 page d'annexe.

**Correspondant :**  
Courriel : [mortiers@cstb.fr](mailto:mortiers@cstb.fr)  
Tél. : 01 61 44 81 38

Pour le CSTB  
Le Directeur Technique

Charles BALOCHE

**CONDITIONS D'EMPLOI DU MORTIER COLLE POUR INFORMATION**

**PRB COL PLUS (gris et blanc)**

**DOMAINE D'EMPLOI**

- Sols intérieurs et extérieurs
  - Murs intérieurs
  - Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé
  - Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles
- conformément aux prescriptions de mise en œuvre définies dans chaque pays et, pour la France, dans le "Document de référence de la certification des colles à carrelage".



**GÂCHAGE DU PRODUIT - OUVRABILITÉ DE LA PÂTE**

- Taux de gâchage : de 22 à 26 % d'eau par rapport au poids de poudre (soit 5,5 l à 6,5 l d'eau pour un sac de 25 kg).
- Temps de repos : 5 min environ.
- Durée pratique d'utilisation : 3 h
- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 20 min environ.

**NATURE DES SUPPORTS**

Supports visés dans les documents de mise en œuvre cités dans le « Document de référence de la certification des colles à carrelage ».

**PRÉPARATION DES SUPPORTS**

Support	Préparation particulière
Béton cellulaire	☺
Chape asphalte non sablée	👉👉👉
Traces de colle en sol	👉👉👉
Anciennes dalles plastiques semi-flexibles	☺
Ancien carrelage émaillé non poncé	☺
Ancienne peinture de sol	👉👉👉
 avec primaire spécifié dans la fiche d'emploi des primaires de la Société  application sans primaire	

**DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES**

Le produit PRB SUPERBRUT, PRB ALG ou FINIBRIK de module d'élasticité à 8 000 MPa utilisé pour le jointoiment des carreaux permet de s'affranchir des joints de fractionnement en mur intérieur.